

# Demande d'Autorisation Environnementale Unique Rénovation de la centrale hydroélectrique du Randon

## Annexe 1 au CERFA 15964-03

### IDENTIFICATION DU PETITIONNAIRE ET DUREE D'AUTORISATION DEMANDEE



Le présent dossier constitue la demande d'autorisation environnementale unique (DAEU) en vue de rénover à neuf la microcentrale hydroélectrique du Randon, dans les Hautes-Alpes.

**En aucun cas les pièces présentes dans ce dossier ne sauraient être prises indépendamment les unes des autres.**

TABLE DES MODIFICATIONS				
VERSION	DATE	OBJET	REDACTEUR	APPROBATEUR
V1	24/11/2025	Création du document	F. ARNOULD	F. ARNOULD

## Table des matières

1. Identification du pétitionnaire.....	3
2. Durée d'autorisation demandée.....	3

## 1. Identification du pétitionnaire

Le présent dossier de demande d'autorisation est déposé par :

**EDSB (Energie Développement Service du Briançonnais)**

**Place Médecin Général Blanchard, BP 6**

**05 105 Briançon Cedex**

**Tél. : 04 92 21 51 51 - Télécopie : 04 92 21 51 50**

**[www.edsb.fr](http://www.edsb.fr)**

SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale) au capital de 8 047 295,78 €, immatriculée avec le n°B379984735 au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Gap, SIRET n°37998473500017.

Les fonctions de Directeur sont exercées à EDSB par M. Jean-Dominique PEILLEX.

Le présent dossier est suivi par M. Frédéric ARNOULD, Chef de Projets Développement et Innovation.

Tél : 06 30 30 98 52 – Mail : [frederic.arnould@edsb.fr](mailto:frederic.arnould@edsb.fr)

## 2. Durée d'autorisation demandée

**La durée d'autorisation demandée pour la présente demande d'autorisation environnementale est de 40 ans (quarante ans).**

Cette durée nous semble justifiée au regard des 3 critères suivants :

- Adaptation de l'ouvrage aux effets du réchauffement climatique et son impact sur la ressource en eau ;
- Amélioration des performances et de la sécurité de l'ouvrage ;
- Pérennisation d'un ouvrage exploité depuis plus de 40 ans et ancré dans le territoire et son économie locale.

En effet, le montant d'investissement conséquent pour la modernisation et la pérennisation de l'ouvrage est estimé à 7 700 000 € (CAPEX) et les charges de fonctionnement (OPEX) redevance communale comprise sont estimés à 270 000 € par an.

Le modèle d'affaire a été construit sur les hypothèses d'exploitation suivantes :

- 20 ans au tarif d'achat de l'énergie Appel d'Offre CRE 2023 période 3 famille 2 « Rénovation sur seuil existant ;

- 20 ans supplémentaires d'exploitation et de valorisation au tarif de marché.

Le modèle hydrologique a été actualisé. Les études hydrologiques ont été basées sur l'hydrologie historique du site corrigée des données du modèle EXPLORE 2070 Durance à Briançon [BRLi, IRSTEA, Météo France, ONEMA] et EXPLORE 2 disponible sur le portail DRIAS-eau [[www.drias-eau.fr](http://www.drias-eau.fr)].

En dépit de cette hydrologie revue, la rénovation permettra d'accroître le productible de l'installation de 24 % avec un droit d'eau maintenu à 2000 l/s.

Le saut technologique opéré permettra également d'améliorer la surveillance et la sécurité de l'ouvrage grâce à une supervision moderne équipée de caméras offrant les dernières fonctionnalités de report d'alarme, de diagnostic et de télépilotage.

L'ensemble des équipements ont été choisis et dimensionnés pour une perspective long terme :

- Génie civil : 100 ans
- Turbine, alternateur et vannerie (hors motorisation) : 50 ans
- Automatisme et électrotechnique : 20 ans